

















Séjours jeunes

HAUTES-ALPES - SAVOIE

Chères Putéoliennes, chers Putéoliens,

À l'aube de cette saison hivernale, c'est avec une grande joie que nous vous présentons le programme des séjours jeunes.

De Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes) à Valloire (Savoie), en passant par Serre Eyraud (Hautes Alpes), et Orcières-Merlettes (Hautes Alpes), chaque séjour a été pensé pour offrir des expériences enrichissantes, permettant à tous les enfants de vivre des moments de plaisir et de convivialité.

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de ces moments, mêlant découverte, partage, et aventures, qui, nous l'espérons, resteront gravés dans leur mémoire.

La direction du service Éducation, Enfance & Jeunesse

SÉJOURS HIVER 2026

SOMMAIRE

Modalités de préinscriptior

Séjour ski alpin - Enfants de 6 à 8 ans (CP-CE1)

Séjour ski alpin - Enfants de 8 à 10 ans (CE2-CM1-CM2)

Séjour ski alpin - Enfants de 11 à 14 ans (collège

Séjour ski alpin / snowboard - Jeunes de 14 à 17 ans (lycée)

Modalités d'annulation du règlement intérieur des séjours

page 4 - 5

pages 6 - /

pages 8 - 9

pages 10 - 1

page 12 - 13

page 14





MODALITÉS DE PRÉINSCRIPTION

DOSSIER PUTEAUX FAMILLE

Il ne sera pas possible de se préinscrire sans avoir créé un compte et ou complété au préalable son dossier Puteaux Famille. Informations ci-dessous :

- Si vous ne possédez pas de compte « Puteaux famille », rendez-vous sur le site www.puteauxfamille.fr, puis cliquez sur le bouton « créer mon espace ».
- Si vous avez un compte, pensez à actualiser la fiche famille de l'enfant concerné en vous rendant sur la page d'accueil de votre espace, onglet j'actualise mon dossier famille.

De ce fait, la validation s'effectuera par le service « Puteaux famille » sous 48 à 72h. Vous aurez ensuite accès aux séjours correspondant à l'âge et à la scolarité de votre enfant.

PRÉINSCRIPTION

Connectez-vous à <u>www.puteauxfamille.fr</u> dans votre espace famille rubrique **« Séjours et Colonies »**, puis renseignez votre demande.

Vous avez la possibilité d'émettre un second choix de séjour qui sera étudié si le premier est complet.

LA PÉRIODE DES PRÉINSCRIPTIONS SE DÉROULE

DU MARDI 4 NOVEMBRE À PARTIR DE 14H JUSQU'AU JEUDI 6 NOVEMBRE MINUIT

Passé ce délai, les demandes de préinscriptions seront traitées et considérées par nos services comme étant en « hors -délai ».

Elles devront être formulées par mail à l'adresse : sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr

À la suite de votre demande, vous recevrez un mail accusant réception de celle-ci.

Dans un second temps, vous recevrez soit un mail de confirmation accompagné du dossier sanitaire à compléter, soit un mail de mise en attente ou un mail vous indiquant que vous devez vous acquitter d'un dû de prestation municipale auprès du Trésor public.

En cas de modification de votre demande :

Elle sera prise en compte uniquement sur la période de préinscription et devra être formulée par mail à l'adresse <u>sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr</u> et sera traitée comme une nouvelle demande. **Ainsi, la première demande sera annulée.**

ATTENTION:

L'enfant doit être préinscrit sur le séjour correspondant à sa tranche d'âge et son niveau scolaire. Aucun jeune ne pourra participer au séjour s'il a atteint l'âge de 18 ans avant ou en cours de séjour.

<u>Aucune dérogation ne sera accordée et ce en raison de la réglementation en vigueur.</u>

L'IMPORTANCE DU DOSSIER SANITAIRE:

Le dossier sanitaire est un recueil d'informations individuelles. Il est impératif qu'il soit signé et renseigné avec minutie. L'ensemble de ces informations permettra aux équipes d'encadrement d'agir au plus juste auprès de votre enfant, tant sur l'aspect médical que comportemental.

Il est donc indispensable que ce document soit remis avant la date butoir qui vous sera communiquée afin de traiter les informations en amont.

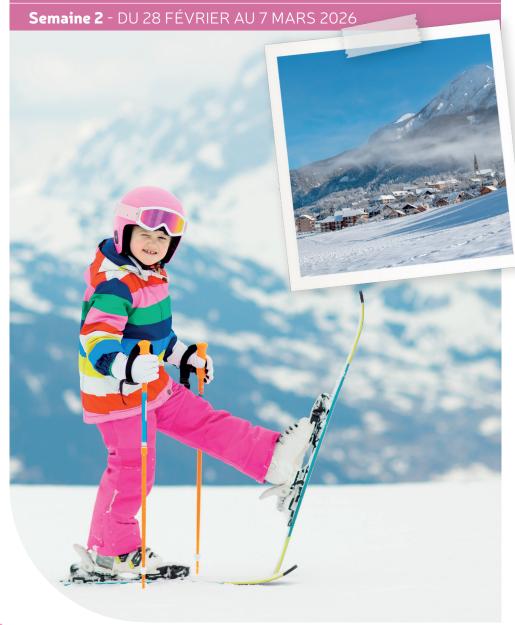
Soyez assurés que la confidentialité est exigée pour la totalité des encadrants.



SÉJOUR SKI ALPIN

SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES (HAUTES-ALPES)

Semaine 1 - DU 21 AU 28 FÉVRIER 2026



ENFANTS SCOLARISÉS EN CP-CE1

(AGÉS DE 6 À 8 ANS)



ACTIVITÉS



HÉBERGEMENT

Centre de vacances « Les Prés Jaunes », en pension complète.



TRANSPORT

TGV puis transfert en car jusqu'au centre — prise en charge des bagages jusqu'au centre.



ENCADREMENT

Assuré par l'organisme **VELS** et 1 animateur du service Éducation, Enfance & Jeunesse de la ville de Puteaux.



PRIX BROCHURE

960€110



PARTICIPATION DEMANDÉE AUX FAMILLES

480 € TTC



CONSEILS TECHNIQUES

Le port du casque fourni par le prestataire est obligatoire.

ACTIVITÉS COMMUNES À TOUS LES PARTICIPANTS :

- 1 séance de balade en raquette à la découverte de la faune et la flore encadrée par un guide de montagne ou randonnée pédestre suivant enneigement.
- 1 séance d'initiation à la conduite d'attelages de chiens de traineau par un musher diplômé ou Cani rando suivant enneigement.
- 1 séance de poney luge (luge tirée par des poneys) ou balade à poney suivant enneigement.
- 1 visite à l'écomusée interactif de Saint-Léger.
- Intervention d'un pisteur effectuant une sensibilisation au milieu montagnard.
- Découverte du marché local avec ses spécificités régionales.
- Activités hivernales (luges, jeux de neige...).
- Veillées dont une soirée magie avec un intervenant professionnel.
- I soirée boum

POUR TOUS LES PARTICIPANTS (QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE SKI):

5 séances de ski alpin encadrées par des moniteurs ESF (2h), incluant le passage des tests et la remise des insignes.

SÉJOUR SKI ALPIN

VALLOIRE (SAVOIE)

Semaine 1 - DU 21 AU 28 FÉVRIER 2026

CE2-CM1: Chalet « la joie de vivre »

CM2: Chalet « Les Plans »

Semaine 2 - DU 28 FÉVRIER AU 7 MARS 2026



ENFANTS SCOLARISÉS EN CE2-CM1-CM2 (AGÉS DE 8 À 10 ANS)



ACTIVITÉS



<u>HÉBERGEMENT</u>

Chalets « *La joie de vivre* » et « *Les Plans* » en pension complète.



TRANSPORT

TGV puis transfert en car jusqu'au centre — prise en charge des bagages.



ENCADREMENT

Assuré par l'organisme **VELS** et 1 animateur du service Éducation, Enfance & Jeunesse de la ville de Puteaux.



PRIX BROCHURE

1080 € TTC

ACTIVITÉS COMMUNES À TOUS LES PARTICIPANTS :

- •1 séance de raquette à la découverte de la faune et la flore encadrée par un guide de montagne ou randonnée pédestre suivant enneigement.
- · 1 séance de patinoire.
- ·1 séance de snake gliss (luge en groupe avec 1 moniteur en tête).
- •1 visite de ferme.
- · Découverte du marché local avec dégustation des produits locaux.
- Activités hivernales (luges, jeux de neige et de piste sur le développement durable...).
- Veillées, dont une soirée diaporama
 « Neige et Sécurité » avec l'intervention d'un maitre-chien et démonstration avec le chien
- · 1 soirée disco



PARTICIPATION DEMANDÉE AUX FAMILLES 540 € TTC



CONSEILS TECHNIQUES

Le port du casque fourni par le prestataire est obligatoire.

POUR TOUS LES PARTICIPANTS (QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE SKI) :

- 5 séances de ski alpin encadrées par des moniteurs ESF (2h), incluant le passage des tests et la remise des insignes.
- 2 séances de ski alpin encadrées par les animateurs (2h) sur la base du volontariat.

SÉJOUR SKI ALPIN

SERRE EYRAUD (HAUTES-ALPES)

Semaine 1 - DU 21 AU 28 FÉVRIER 2026

VALLOIRE (SAVOIE)

Semaine 2 - DU 28 FÉVRIER AU 7 MARS 2026



JEUNES SCOLARISÉS DE LA 6^{ème} À LA 3^{ème} (AGÉS DE 11 À 14 ANS)



ACTIVITÉS



HÉBERGEMENT

<u>Semaine 1</u>: Chalet Le Mélézin en pension complète. <u>Semaine 2</u>: Chalet D+ en pension complète.



TRANSPORT

TGV puis transfert en car jusqu'au centre – prise en charge des bagages.



ENCADREMENT

Assuré par l'organisme **VELS** et 1 animateur du service Éducation, Enfance & Jeunesse de la ville de Puteaux.



PRIX BROCHURE

1128 € TTC



PARTICIPATION DEMANDÉE AUX FAMILLES 564€TTC



CONSEILS TECHNIQUES

Le port du casque fourni par le prestataire est obligatoire.

ACTIVITÉS COMMUNES À TOUS LES PARTICIPANTS :

Semaine 1: Chalet Le Mélézin

- •1 séance de Patinoire.
- 1 séance bowling (1 partie).
- •1 séance de tyrolienne. Départ du sommet des pistes (Grouvet) avec accès à skis.
- 1 séance de découverte de la montagne animée par un moniteur de ski (1h).
- · Veillées disco, karaoké et casino.

Semaine 2 : Chalet D+

- I seance de Patinoire
- 1 séance de bowling (1 partie).
- · 1 séance de snake gliss (luge en groupe avec 1 moniteur en tête).
- · Découverte du marché local.
- Veillées, soirée disco, casino, dont 1 soirée diaporama "Neige et Sécurité" avec l'intervention d'un maître-chien et démonstration avec le chien.

POUR TOUS LES PARTICIPANTS (QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE SKI) :

- 5 séances de 2 h, encadrées par des moniteurs ESF, incluant une séance dédiée au passage des tests et remise des insignes.
- 3 séances de 2h de ski alpin en matinée (sur la base du volontariat) encadrées par les animateurs VELS.

SÉJOUR SKI ALPIN / SNOWBOARD

ORCIÈRES-MERLETTE (HAUTES-ALPES)

Semaine 1 - DU 21 AU 28 FÉVRIER 2026

Semaine 2 - DU 28 FÉVRIER AU 7 MARS 2026



JEUNES SCOLARISÉS DE LA 2ND À LA TERMINALE(AGÉS DE 14 À 17 ANS)



ACTIVITÉS



HÉBERGEMENT

Au Chalet «L'Aiguille» en pension complète.



TRANSPORT

TGV puis transfert en car jusqu'au centre — prise en charge des bagages.



ENCADREMENT

Assuré par l'organisme **VELS** et 1 animateur du service Éducation, Enfance & Jeunesse de la ville de Puteaux.



PRIX BROCHURE

1123 € TTC



PARTICIPATION DEMANDÉE AUX FAMILLES 561.50 € TTC



CONSEILS TECHNIQUES

Le port du casque fourni par le prestataire est obligatoire.

ACTIVITÉS COMMUNES À TOUS LES PARTICIPANTS :

- · 1 séance de Patinoire.
- 1 séance bowling (1 partie)
- · 1 séance de piscine avec toboggan.
- 1 séance de tyrolienne. Départ du sommet des pistes (Grouvet) avec accès à skis.
- 1 séance de découverte de la montagne animée par un moniteur de ski (1h).
- · Soirées disco, karaoké et casino.

POUR TOUS LES PARTICIPANTS (QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE SKI):

- 5 séances de 2 h de ski ou snowboard, encadrées par des moniteurs ESF, incluant une séance dédiée au passage des tests et remise des insignes.
- 3 séances de 2h de ski ou snowboard en matinée (sur la base du volontariat) encadrées par les animateurs VELS.



FOCUS

SUR LES MODALITÉS D'ANNULATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SÉJOURS

L'inscription est considérée comme définitive lors de l'envoi à la famille du courrier de confirmation. Le montant dû par la famille est acquis de droit par la ville et ne pourra faire l'objet d'un remboursement qu'en cas d'annulation par mail à sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr aux conditions présentées dans l'article 5 du règlement intérieur.

En cas d'annulation sans justification valable, après réception du mail de confirmation (hors certificat médical), un pourcentage du prix du séjour sera retenu selon les périodes d'annulation suivantes:

PÉRIODE D'ANNULATION	POURCENTAGE RETENU
Du mail de confirmation au 60ème jour	10% du prix du séjour
avant le départ	dû par la famille
Du 59 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	25% du prix du séjour
avant le départ	dû par la famille
Du 29ème au 15ème jour	50% du prix du séjour
avant le départ	dû par la famille
Du 14ème jour	100% du prix du séjour
au jour du départ	dû par la famille

Retrouvez l'intégralité du règlement intérieur dans la rubrique « Kiosque » du portail famille.

VILLE DE PUTEAUX – HÔTEL DE VILLE

Direction Éducation Enfance Jeunesse 131 rue de la République, 92800 Puteaux

Tél: 0146 92 96 00 / Email: sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr

VILLE DE PUTEAUX - HÔTEL DE VILLE

DIRECTION ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

131 rue de la République 92 800 PUTEAUX Tél : 01 46 92 96 00

Tel: 01 46 92 96 00



Octobre 2025 - Mairie de Puteaux - Service communic